


 COMMONWEALTH
 WAR GRAVES


DESCRIPTION DE FONCTION	
INFORMATIONS SOMMAIRES	
Intitulé de fonction	Jardinier
Département	Horticulture
Objectif du poste	<p>Le titulaire du poste sera mobile ou travaillera sur un site déterminé, et sera responsable de la maintenance d'un certain nombre de parcelles spécifiques dans une région supervisée par le Chef du groupe (senior).</p> <p>Il/elle assurera l'entretien des jardins selon les normes d'excellence fixées par la Commission et conformément aux politiques et procédures horticoles.</p> <p>Il s'agit d'un rôle pratique, nécessitant des compétences en matière de maintenance afin d'exercer un large éventail de tâches. Celles-ci comprennent la culture du gazon, la bordure des stèles, l'entretien et la plantation, le contrôle des nuisibles, l'exploitation et l'entretien des machines et des éléments ornementaux.</p>
Classification	A
Rend compte à	Chef du groupe (senior)
Subordonnés directs	Aucune
Autres contacts clés	Chef du groupe (senior) Superviseurs / Managers Équipes horticoles Équipes structurelles Voisins du cimetière, agriculteurs et propriétaires terriens Visiteurs et grand public
Responsabilités financières	Aucune
Localisation	WEA Centre
Déplacements	P/A

INFORMATIONS SUR LA COMMISSION

Nous honorons et entretenons le souvenir des hommes et des femmes des forces du Commonwealth qui ont péri lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale. Nos travaux, financés par six États membres, ont débuté il y a plus d'un siècle par la construction et l'entretien de nos cimetières et de nos mémoriaux répartis dans 23 000 lieux dans le monde entier.

Aujourd'hui, notre travail se poursuit grâce à notre personnel, aux personnes qui nous soutiennent et à nos bénévoles qui préservent notre patrimoine culturel, horticole et architectural unique. C'est ainsi que nous veillons à ce que les histoires de ceux qui sont tombés au combat continuent d'être racontées.

|||||
COMMONWEALTH
WAR GRAVES
|||||

RESPONSABILITÉS ET ATTRIBUTIONS PRINCIPALES DU RÔLE

Généralités

- Assure les tâches pratiques d'entretien horticole, de rénovation et de gardiennage. Cela comprend la tonte, le contour des bordures, la taille des haies, le désherbage, la taille et l'application de pesticides. Les tâches varient en fonction des saisons.
- Est responsable de la sécurité lors de l'exploitation, de l'entretien, de l'entretien quotidien et de la réparation de tous les équipements de travail selon une norme définie. Cette disposition s'applique aussi aux véhicules de l'équipe.
- Rend compte aux supérieurs de tout défaut structurel constaté et de toute prolifération dans les environs des cimetières et mémoriaux, observés lors des tâches de maintenance.
- Respecte les procédures de sécurité et les pratiques de travail de la Commission, s'assure que les EPI sont utilisés de manière appropriée et que les politiques, procédures et instructions de sécurité de la Commission sont respectées à tout moment.
- Assume toute autre tâche qui peut raisonnablement être considérée comme relevant de la nature de la fonction.

Expertise métier

- Capacité à comprendre les conséquences de ses tâches sur le travail des autres jardiniers du cimetière.

Leadership

- Pas de responsabilité de supervision.

Résolution des problèmes

- Fait preuve d'un bon sens élémentaire dans l'exercice des tâches de routine et l'appliquer pour résoudre des problèmes simples pouvant survenir.

Nature de l'impact

- Impact sur les normes des cimetières dans la zone WEA Centre au niveau du groupe.

Domaine d'impact

- Responsable de son propre travail avec la capacité d'appliquer généralement des normes dans l'ensemble de la zone WEA Centre au niveau du groupe.

Compétences relationnelles

- Bonnes capacités de communication, capacité à interagir au sein de l'équipe, avec visiteurs et le public.
- Fournit des conseils/directives et autres informations aux visiteurs/public du cimetière, les aide à localiser des sépultures de guerre

PROFIL DE LA PERSONNE

Formation et Connaissances

Essentiel

- Intérêt général pour l'horticulture, la nature et l'environnement.

Compétences et aptitudes

- Capacité à apprendre les modules horticoles de la Commission.
- Capacité à travailler seul et à prendre des initiatives, mais aussi à travailler en équipe.
- Capacités de communication et d'écoute efficaces.
- Assume la responsabilité de ses actions.
- Volonté de développement professionnel
- Respect et adhésion aux valeurs de la Commission : RESPECT, EXCELLENCE, TRAVAIL D'ÉQUIPE, COMMUNICATION, PROFESSIONNALISME et ENGAGEMENT
- Responsabilité en matière de santé et de sécurité pour soi-même

Vos tâches principales sont décrites dans la présente description de fonction. De temps à autre, vous pouvez être tenu d'accomplir d'autres tâches raisonnables ne relevant pas de l'intitulé ou des tâches principales de votre fonction si cela s'avère nécessaire pour répondre aux besoins de la Commission.
